



L'EXPERTISE COMPTABLE
HAUTE FIDÉLITÉ

Comptes annuels

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

SARL A.B. BATI

92 avenue Saint just

77000 VAUX LE PENIL

compta@ab-bati.fr

APE : 4332A

Siret : 50075501200027



EFICIO

Expertise Comptable
90 rue Pascal
77000 Vaux Le Pénil



Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	86 265	18 066	68 199	76 952
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	18 169	17 700	469	332
	Autres immobilisations corporelles	174 160	127 331	46 829	16 942
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	6 001		6 001	3 501
TOTAL (II)		284 594	163 096	121 498	97 727
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	458 135		458 135	469 962
	En-cours de production de biens	46 350		46 350	39 802
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 407 277	22 755	1 384 521	838 154
	Autres créances	342 682		342 682	222 814
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	823 758		823 758	395 513
	Charges constatées d'avance	3 143		3 143	69 455
	TOTAL (III)	3 081 345	22 755	3 058 590	2 035 700
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 365 940	185 852	3 180 088	2 133 427
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an					



Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	30 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	405 670	318 455
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	210 672	87 215
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	946 342	735 670
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	83 651	68 957
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	282 490	157 349
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 627 829	1 112 451
	Dettes fiscales et sociales	100 469	58 402
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 171	599
	Produits constatés d'avance (1)	135 137	
	Total des dettes	2 233 746	1 397 758
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 180 088	2 133 427
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	210 671,92	87 214,60
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 951 257	1 240 409
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

A.B. BATI

Société à responsabilité limitée au capital de 300 000 euros

Siège social : 92 avenue Saint Just

77000 VAUX LE PENIL

500 755 012 RCS MELUN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 210 671,92 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	210 671,92 euros
------------------------	------------------

Au compte « autres réserves » pour un montant de	194 330,13 euros
--	------------------

qui s'élève ainsi à	600 000,00 euros
---------------------	------------------

Le solde au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à	16 341,79 euros
---	-----------------

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31.12.2020 : 120 000 euros, soit 400 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 53 522,70 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 66 477,30 euros

Exercice clos le 31.12.2021 : Néant

Exercice clos le 31.12.2022 : Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

